

PLAN DE COURS

COURS : Philosophie et rationalité

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : 340 Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : 3 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

Professeur	bureau	☎ poste	✉ courriel
Hugues Bonenfant	E-112 (Long.) C-185 (ÉNA)	450.679.2631 #3365	

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	11h10-12h00 C185 (ÉNA)	10h10-12h00 E112 (Long.)			10h10-11h00 E112 (Long.)
Après-midi					

Coordonneurs du département	bureau	☎ poste	✉ courriel
Denis Courville	E-116 (Long.)	#2470	
Davy Mougenot	E-116 (Long.)	#3379	
Marc Lamontagne	C-122 (ÉNA)	#3352	

« *La vérité n'est pas seulement affaire de discours, elle est aussi affaire de vie.* »

Claude Romano, *Être soi-même*, Paris, Gallimard, 2019, p. 23

« Or cela signifie que mon rapport à *la vérité comme condition de possibilité de toute vérification* n'est pas d'abord objectivant, contemplatif, constatant, théorique, mais *éminemment pratique*.

Être dans la vérité signifie initialement : m'intéresser, être préoccupé par l'une de mes possibilités essentielles, c'est-à-dire ne pas être indifférent à ma manière d'être et à ce que je suis. »

Jan Patocka, *Le monde naturel et le mouvement de l'existence humaine*, Dordrecht, Kluwer Academic, 1988, p. 262

1. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF DU COURS

L'un des refrains dominant de notre temps, à n'en pas douter, est celui consistant à revendiquer le droit d'être différent, unique... d'être soi. Et comme si chacun possédait toujours déjà, d'emblée, sa vérité sur soi-même, chacun se sent légitimé, justement afin d'être fidèle à soi-même ou en adéquation continue avec soi-même, de s'exprimer de telle ou telle façon à travers son langage ou sa tenue vestimentaire, de réclamer la reconnaissance publique de telle ou telle pratique religieuse, politique ou culturelle, d'exiger tel ou tel service médical ou scolaire, etc. (Taisons ici les questions entourant la sexualité, le genre ou « l'identité », trop brûlantes.)

En même temps cependant, il ne se passe pas un mois sans qu'un magazine de psycho-pop ne fasse l'apologie du dépassement de soi afin de se réaliser soi-même... ou d'un retour à soi lorsqu'on s'est, par exemple, laissé emporter par *des émotions négatives venant d'autrui*... Et qui n'a jamais entendu son entraîneur de ceci ou de cela l'exhorter et le pousser à surpasser sans cesse ses limites personnelles ? De même, depuis la maternelle, chacun a pu intérioriser l'impératif contemporain de l'estime de soi, de la confiance en soi-même et de son corollaire : l'épanouissement de soi.

Dans tous les cas, nous prétendons savoir ce que nous sommes ou ne sommes pas, ou devrions être mais, si nous prenons au mot toutes ces *formules*, incompatibles les unes avec les autres, le moins qui puisse être dit c'est que le sens de « soi » ou de « soi-même » nous échappe ; stable, fixe et un ou bien labile, changeant, voire multiple ? Et ce sans même tenir compte du spectre de toutes les simulations et dissimulations possibles dans le jeu du paraître... Ce problème de la signification d'être soi-même, sous différentes appellations et conceptualisations depuis aussi loin que l'Antiquité, a constamment été repris, ce qui nous donne à penser que la réappropriation de la question par tout un chacun est plus essentielle et, partant, signifiante que la propriété de toute réponse apportée. Aujourd'hui de même, chacun de nous ici a son opinion quant à ce qu'il est lui-même (ce qui justifie tel choix de programme d'études, telle décision d'accorder du temps à ceci plutôt qu'à cela, telle sélection dans les amours, etc.) Toutefois, avons-nous les moyens de savoir si notre opinion de nous-même est juste, fondée, vraie ? Car le préjugé sur soi-même est possible (et fréquent) ; prenons-en pour preuve notre irritation ou notre frustration lorsqu'autrui met en question la présumée évidence de ce que nous affirmons être ! Par ailleurs, pour s'assurer une vie heureuse ou éviter autant que faire se peut quelque conséquence existentielle dramatique, la qualité de nos choix de vie et leur efficacité quant à l'atteinte des objectifs souhaités doivent reposer sur une juste saisie de soi-même, sur le devoir de ne pas s'installer dans quelque rassurante illusion sur nous-même quant à ce que signifie « être soi-même ». Alors, en définitive, qu'est-ce que pourrait bien impliquer de (se) vivre en vérité ? C'est là la question qui retiendra notre attention cette session. Afin de remonter à la genèse de cette question d'un rapport vrai à soi-même et mettre à l'épreuve les conditions de possibilité d'une vie en vérité, nous prendrons appui sur deux œuvres de l'Antiquité, le *Protagoras* de Platon et les *Entretiens* d'Épictète, lesquelles nous serviront à articuler les deux moments de notre cours.

Dans l'ordre de la Séquence des trois cours de philosophie au collège, la présente version du premier cours, en posant la question du sens et de la destinée de l'existence humaine à partir de la recherche de moyens dans l'Antiquité gréco-latine pour vivre en vérité, se veut une introduction à ce qu'il convient d'appeler la rationalité occidentale. Cette introduction devrait notamment permettre aux

étudiants, lors de leur second cours (Conception de l'être humain), de comprendre davantage et de questionner la signification moderne du *sujet* ; de même, dans le cadre de leur troisième cours (Éthique et politique), de saisir mieux à propos l'ampleur de la crise actuelle de la raison et des valeurs causée par le « relativisme », voire par le nihilisme.

À la fin de la session, l'objectif particulier de notre cours devrait être atteint si l'étudiant, dans un commentaire critique d'environ 888 mots, était capable de mesurer le bien-fondé et la justesse de sa pensée sur la question qui lui sera posée en relation avec les divers enjeux dont il aura été question au fil des séances. (Il s'agit donc ici de la déclinaison particulière de l'énoncé ministériel « 4PH0 – *Traiter d'une question philosophique* ».)

2. LES JALONS DE NOTRE ITINÉRAIRE

A) Le *Protagoras* de Platon, ou les postures socratique et sophistique comme épreuve d'une vie en vérité

Dans un premier temps, nous étudierons le *Protagoras*, une œuvre en un sens séminale dans les écrits de Platon (~-427 à ~-347). De fait, en plus d'y rencontrer la galerie des sophistes qui reviendront dans d'autres dialogues platoniciens, il y est autant question du soin de l'âme, de la vertu et des vertus, du plaisir, du savoir et de l'éducation que du procédé et des règles typiques du *dialogue* philosophique qu'entretient Socrate (~-470 à -399) avec ses interlocuteurs. Le prétexte du présent dialogue, c'est le désir d'Hippocrate, un jeune homme enthousiaste s'appêtant à entrer dans la *vie active* ; il croit que les leçons du sophiste Protagoras (~-490 à ~-420) sont le meilleur moyen pour éventuellement « se faire un nom dans la cité » (316c) démocratique d'Athènes.

L'enjeu du dialogue, pour nous, reposera sur le dévoilement de la vérité de soi-même vers lequel conduit la maïeutique pratiquée par Socrate. À cette fin, notre intérêt se portera sur deux niveaux. D'abord, sur un souci pour l'*énonciation* de la vérité : nous examinerons et mettrons en question le sens de ce qui est « dit » de l'art de Protagoras, sa nature et sa légitimité, pour le projet d'Hippocrate, art qui consisterait soi-disant à enseigner *la manière de bien délibérer dans les affaires privées [...] ainsi que, dans les affaires de la cité, savoir comment devenir à même de les traiter* (318e)... ou de l'art politique, ou de la vertu (ça tressaute !). Ensuite, second niveau, sur un souci pour le *vécu incarné* de la vérité : nous tâcherons d'apprécier la posture existentielle de chacun des deux principaux interlocuteurs en « rabattant » cela même qu'ils disent et discutent sur leur comportement ou habitude tout au long du dialogue ; y relève-t-on pour chacun adéquation entre la pensée, la parole et l'action ? ou dissonance et faux-semblant ? N'oublions pas que Socrate et Protagoras assument *cette* posture qui leur est propre en étant devant un auditoire, donc d'emblée en représentation, notamment devant Hippocrate qui n'a pas encore arrêté son choix quant à la voie à emprunter pour entrer dans la vie. En considérant les postures socratique et sophistique, nous tenterons de dégager une première condition de possibilité d'une vie en vérité, celle consistant à distinguer une image réelle de « soi », donc renvoyant à quelque chose, d'une image virtuelle de « soi », donc ne renvoyant à rien.

***Lecture** : Le *Protagoras* de Platon (la partie autour de la poésie de Simonide exceptée)

***Une analyse philosophique d'environ 707 mots, en classe, vers la 1^{ère} séance de la 4^e semaine (20%)**

***Une analyse philosophique d'environ 803 mots, en classe, vers la 1^{ère} séance de la 7^e semaine (25%)**

***Durée** : environ quinze cours

B) Les *Entretiens* d'Épictète, ou l'identification à la raison cosmique comme épreuve d'une vie en vérité

Dans un second temps, nous détournerons notre regard de la mise en scène de soi devant autrui, telle que le *Protagoras* nous la donnait à voir, afin de concentrer notre attention sur la représentation de soi devant soi, donc nécessairement sur la formation d'un jugement de soi par soi-même. Ici, l'exigence de vérité, se dire à soi-même la vérité sur soi-même afin de vivre en vérité, implique de s'assurer de la capacité de notre jugement... à bien juger ! De quelle manière procéder à cette fin et à quel type de norme, si norme il y a, pourrions-nous recourir ? C'est là ce que nous tenterons de clarifier au fil de notre lecture des *Entretiens* d'Épictète (~51 à ~125).

Nous le verrons, la manière de procéder pour vivre en vérité implique un rapport éminemment pratique à soi-même : il faut vouloir devenir sage. C'est simple... et difficile ! Simple parce qu'il s'agit d'une pratique réflexive d'accord avec soi-même ; difficile parce qu'une telle pratique, d'après les enseignements d'Épictète, est soumise à tous les dangers et implique une lutte de tous les instants avec/contre soi-même. De fait, notre jugement est souvent defectueux ou dévoyé, notamment par nos passions. Nous confondons ce qui nous appartient en propre (et à quoi nous devrions exclusivement nous identifier) avec ce qui ne nous appartient pas en propre. La vérité sur soi-même n'est donc pas donnée ; bien juger de soi-même comme mal en juger serait la résultante de notre habitude de pensée. Le sage, lui, juge bien, et de lui-même et du monde auquel il appartient. Sa manière d'être au monde témoigne d'un ajustement continu de sa volonté à ce qui advient, il reconnaît la juste nécessité de la raison cosmique opérante. Pour ressembler au sage, il faudrait alors vouloir (c'est-à-dire juger qu'il faut) épurer notre jugement ou notre faculté de choix (*prohairesis*) de la sorte. Bien sûr, d'aucuns pourraient objecter qu'il n'y a là (dans la sagesse ou dans le mouvement ascétique, d'épuration, pour y parvenir) aucune assurance de l'accomplissement d'une vie en vérité, qu'il ne s'agit que de représentations... Ce serait se méprendre ; l'arbitre ou la norme ici est la nature ou la raison cosmique elle-même et la sanction d'une vie *vraiment* en vérité est la sérénité, l'absence de tourment en soi-même. Est-ce que la condition de possibilité première et dernière d'une vie en vérité repose encore, comme le pensait Épictète, sur l'accord avec soi-même s'accordant avec la nature ou raison cosmique ?

***Lecture** : plusieurs chapitres des *Entretiens* d'Épictète (la séquence des lectures sera distribuée en temps opportun)

***Une analyse philosophique d'environ 707 mots, en classe, vers la 2^e séance de la 10^e semaine (25%)**

***Un commentaire critique d'environ 888 mots, à la maison, à rendre à la 1^{ère} séance de la 15^e semaine (30%)**

***Durée** : environ quinze cours

3. ÉVALUATIONS

Une question d'analyse philosophique (~4^e sem.).....20%

Une question d'analyse philosophique (~7^e sem.).....25%

Une question d'analyse philosophique (~10^e sem.).....25%

Une évaluation terminale : rédaction d'un commentaire critique (15^e sem.)....30%

(Les dates définitives de remise des travaux seront communiquées en temps opportun puisqu'elles dépendent du rythme de chacun des groupes.)

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Toute évaluation portera sur l'atteinte des objectifs fixés en début de cours et explicités dans le contenu détaillé, c'est-à-dire la présentation et la discussion des principes fondamentaux et des enjeux explorés. À cette fin, il serait sage de tenir compte des critères de correction suivants lors de chacune des rédactions: clarté et cohérence du propos, pertinence et richesse du contenu, suffisance des idées développées, dimension critique personnelle, qualité de la langue.

5. BIBLIOGRAPHIE

*** Obligatoirement, vous devez vous procurer les deux titres suivants à la coop et les avoir avec vous en classe :**

- 1) Platon, *Protagoras*, Paris, Flammarion, 1997
- 2) Épictète, *Entretiens. Fragments et sentences*, Paris, Vrin, 2015

*** Afin de pousser un peu plus loin certains aspects de nos recherches, les ouvrages suivants peuvent être consultés avec profit :**

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990
T. Bénatouïl, *Faire usage : la pratique du stoïcisme*, Paris, Vrin, 2006
J. Brunschwig (dir.), *Les stoïciens et leur logique*, Paris, Vrin, 2006
M. Canto-Sperber (dir.), *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 1997
B. Cassin, *L'effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995
F. Châtelet, *Platon*, Paris, Gallimard, 1965
Cicéron, *Le bien et le mal – De finibus III*, Paris, Les Belles Lettres, 2002
M. Dixsaut (dir.), *Lectures de Platon*, Paris, Ellipses, 2013
J.-J. Duhot, *Épictète et la sagesse stoïcienne*, Paris, Albin Michel, 2003
J.-J. Duhot, *La conception stoïcienne de la causalité*, Paris, Vrin, 1989
M.-A. Gavray, *Platon, héritier de Protagoras*, Paris, Vrin, 2017
J.-B. Gourinat, *Les stoïciens et l'âme*, Paris, PUF, 1996
L. Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1995
V. Goldschmidt, *Le système stoïcien et l'idée de temps*, Paris, Vrin, 1953
I. et P. Hadot, *Apprendre à philosopher dans l'Antiquité*, Paris, LGF, 2004
J. Hersch, *L'étonnement philosophique*, Paris, Gallimard, 1981
W. Jaeger, *Paideia*, Paris, Gallimard, 1964
G. Kerferd, *Le mouvement sophistique*, Paris, Vrin, 1999
V. Luraud, *La politique stoïcienne*, Paris, PUF, 2005
A.A. Long et D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques. T. 2 : Les stoïciens*, Paris, Flammarion, 2001
N. Loraux, *Né de la terre. Mythe et politique à Athènes*, Paris, Seuil, 2009
J.-F. Mattéi, *La puissance du simulacre*, Paris, François Bourin, 2013
M. Merleau-Ponty, *Éloges de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1965
R. Muller, *Les stoïciens*, Paris, Vrin, 2012
J. Patocka, « Le platonisme négatif », in *Liberté et Sacrifice*, Grenoble, Millon, 1990
J. Patocka, *Platon et l'Europe*, Lagrasse, Verdier, 1983
J. Patocka, *Socrate : cours du semestre d'été 1946*, Paris, Cerf, 2017
A. Philonenko, *Leçons platoniciennes*, Paris, Les Belles Lettres, 1997
Platon, *Apologie de Socrate. Criton. Phédon*, Paris, Garnier-Flammarion, 1965
Platon, *La République*, Paris, Flammarion, 2002
Platon, *Théétète*, Paris, Flammarion, 2016
C. Romano, *Être soi-même. Une autre histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, 2019

B. Snell, *La découverte de l'esprit*, Combas, de l'Éclat, 1994
Sophocle, *Tragédies*, Paris, Gallimard, 1992
F. Teisserenc, *Langage et image dans l'œuvre de Platon*, Paris, Vrin, 2010
J.-P. Vernant, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1992
J.-P. Vernant, *L'individu, la mort, l'amour*, Paris, Gallimard, 1989
P. Vesperini, *Droiture et mélancolie. Sur les écrits de Marc Aurèle*, Lagrasse, Verdier, 2016
A.-J. Voelke, *La philosophie comme thérapie de l'âme*, Paris, Cerf, 1993
A.-J. Voelke, *L'idée de volonté dans le stoïcisme*, Paris, PUF, 1973
Xénophon, « Les mémorables » in *Œuvres complètes. Tome 3*, Paris, Flammarion, 1967

6. CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

a) Modalité de participation au cours

Dans une humble perspective d'aide à la réussite, et conséquemment d'encouragement à la persévérance scolaire, pour participer au cours, toute personne doit arriver à l'heure et doit avoir avec elle, en classe, le texte qui est alors à l'étude; sous peine de se voir refuser l'accès au cours. D'autre part, une personne qui n'aurait pas une posture convenable (par exemple en s'avachissant sur sa table) sera invitée à se redresser, à défaut de quoi elle est susceptible d'être expulsée afin d'aller trouver ailleurs, dans un lieu plus propice, le repos dont elle aurait besoin.

b) Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant du travail de lire les textes à l'étude, ni de mettre à l'épreuve ses opinions, pensées et impressions personnelles sur les thèmes abordés. Une large part du travail demandé à l'étudiant consiste donc en la préparation de ses cours par des lectures hebdomadaires car des discussions autour de celles-ci auront constamment lieu en classe. De fait, les cours s'articulent autour d'analyses collectives des textes et d'exposés magistraux du professeur.

c) Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

d) Présence aux cours et aux évaluations sommatives

La présence aux cours et aux évaluations est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une évaluation peut entraîner la note zéro (0) pour ladite évaluation. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures nécessaires pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant.

Aussi, dans une humble perspective d'aide à la réussite, et conséquemment d'encouragement à la persévérance scolaire, tous les étudiants devront être présents en classe au début d'une période consacrée à une évaluation afin d'y entendre les consignes, indications et, le cas échéant, quelques explications relatives à la/aux question/s mise/s en évaluation. À la suite de ce moment initial, les étudiants inscrits au CSA qui voudraient faire leur évaluation dans une salle du CSA pourront alors s'y rendre s'il y a préalablement eu entente verbale avec le professeur et réservation au CSA.

*Par ailleurs, comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. Le professeur consignera les absences dans le système électronique de gestion des absences ou sur un registre que l'étudiant pourra consulter. **Les présences seront généralement prises au***

début et à la fin de chaque cours. En cas d'absences répétées de l'étudiant, la procédure suivante s'applique :

-Les absences non motivées seront comptabilisées et un premier avis écrit sera envoyé à l'étudiant par MIO à la suite d'absences équivalant à 10 % du nombre d'heures du cours. Il précisera le nombre d'heures d'absences compilé ainsi que la possibilité d'exclusion qui pourrait entraîner un échec au cours.

-À la suite des absences équivalant à 20 % du nombre d'heures du cours, un avis d'exclusion sera acheminé à l'étudiant et à la Direction des études qui en conservera le registre. L'étudiant est alors formellement exclu du cours.

e) Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

-Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur.

-Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.

-Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

f) Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les Normes de présentation matérielle des travaux écrits adoptées par le Collège, disponibles sur le site du cégep : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

g) Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiants afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Ce critère spécifique de la langue compte pour 10%, ainsi jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché pour les fautes de français.

h) Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

L'étudiant qui commet **un plagiat ou autres manquements à l'honnêteté intellectuelle** recevra la note de zéro pour l'évaluation, et le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

1. Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
2. L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
3. Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
4. Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

i) Téléphones et autres appareils électroniques

Conformément à une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé pendant les périodes de cours (exception faite dans le cas d'une mesure déterminée par le CSA). Quiconque utilise de tels appareils pendant les cours est susceptible d'être expulsé d'abord momentanément et, s'il y a récurrence, définitivement.

7. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au campus de Longueuil ou à celui de l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels du cégep et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : <https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

8. ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE EN SITUATION DE HANDICAP (EESH)

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

9. ANNEXE :

A) SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
- Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - développement structuré et cohérent des idées.
- Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.

B) GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Cette grille d'évaluation a été créée avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, professeur de littérature.